



RISQUES NATURELS

Conseil départemental du Cantal
SEER / Pauline BROUSSE
28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42

Introduction

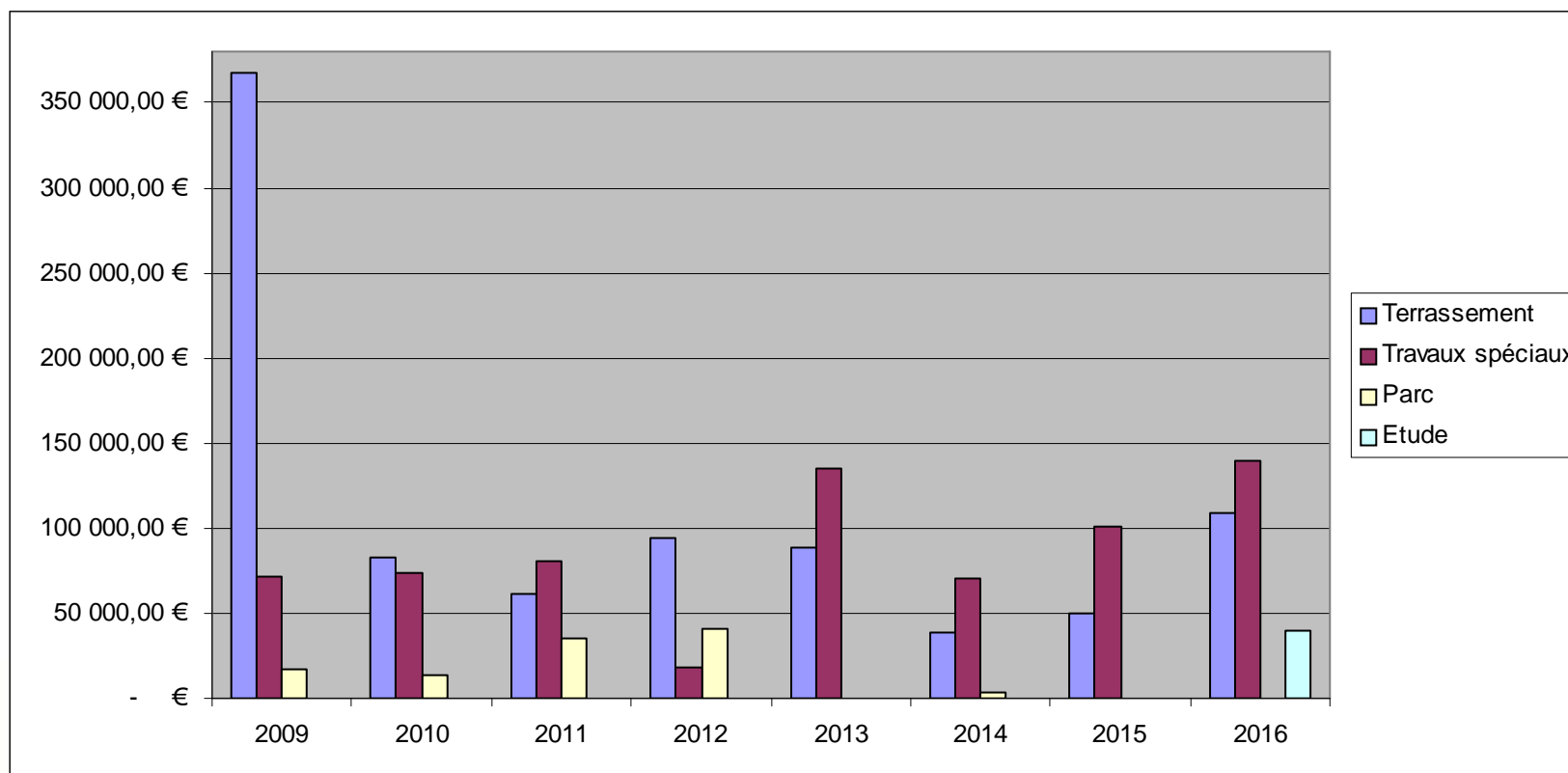
3 968 km de routes dont un réseau structurant de 442 km
800 km à plus de 1000 m soit 20%
2400 km entre 600 et 800 m soit 60 %
altitude moyenne du réseau de 800 m

Chef de projet réparti sur deux problématiques : Chaussées et Risques naturels au sein du Service Exploitation Entretien Réglementation

Principalement une démarche curative en dehors du réseau structurant (interrogation sur certaines zones touristiques)

Budget

Budgets restreints



Recensement

Recensement effectué depuis 2008 avec une recherche plus poussée en 2012

→ création d'une base de données avec 346 entrées

Répartition en 5 types :

- Glissements : 153 zones
- Affaissements : 40 zones
- Erosions de berges : 4 zones
- Coulées de boue : 6 zones
- Chutes de blocs / Eboulement : **143 zones**

Zones traitées

Zones de chutes de blocs et d'éboulements (étendue variable) : de l'affleurement de quelques dizaines de mètres à plusieurs centaines de mètres.

Des travaux ont été réalisés sur 79 zones et sont principalement des travaux spéciaux de type : grillage, clouage, purges...

Certaines nécessitent une intervention régulière en entretien.

- Une cinquantaine de zones ne nécessitent pas de travaux mais une connaissance particulière de la part des agents et une surveillance régulière
- 57 zones sont inscrites dans un programme annuel de purges avec une récurrence plus ou moins importante suivant l'évolution
- Une dizaine de zones présentent des incertitudes quant à la réalisation de travaux ou non (problème de coût, technique de reprise compliquée)

Travaux récents

2014 : RD921, purge d'une écaille 620 m³ menaçant

2015 : RD921 (Phase 2), pose de grillage 1500 m²

2016 : RD921 (Phase 3), pose de grillage et sécurisation d'itinéraire
RD679 (Phase 1), pose d'écrans pare-blocs

2017 : RD679 (Phase 2), pose de grillage 500 m² et ancrages 500 ml

Moyens d'intervention

Un accord cadre à bon de commande avec une entreprise de travaux spéciaux

Jusqu'en 2016, intervention d'un bureau d'étude suivant la nécessité

A partir de 2017, accord cadre à bon de commandes pour les sondages et études géotechniques



cantal
A U V E R G N E

Service Exploitation Entretien Réglementation (SEER)

Pauline BROUSSE

pbrousse@cantal.fr - 04 71 46 21 73